

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4822 - VENDREDI 23 AOÛT 2024

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CFCO renforce ses capacités opérationnelles



La mise sur rail des locomotives après l'opération de manutention/DR

Le Chemin de fer Congo-océan (CFCO) vient d'acquiescer quatre nouvelles locomotives qui ont été dédouanées, le 22 août, au port autonome de Pointe-Noire, en présence du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi. Dotées chacune d'une puissance de traction de 1200 CV, ces machines importées du royaume de Belgique vont renforcer les capacités opérationnelles du CFCO.

Page 16

ELECTRICITÉ

Aska Enerji veut accroître la production de la centrale de Djeno



Serdar Nisli (au centre) s'adressant à la presse/Adiac

La société turque Aska Enerji entend financer l'extension de la production de la Centrale électrique de Djeno qui dispose de deux turbines avec chacune une puissance installée de 25MW.

Hormis cette centrale à gaz basée à Pointe-Noire, la capitale économique de la République du Congo, l'investisseur turc veut également injecter des financements dans l'amélioration du réseau avec l'installation de nouvelles lignes électriques.

Page 3

FIAC 2024

Des artisans exposent des œuvres de haute facture

A la faveur de la deuxième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac) qui se déroule à Brazzaville, le public peut apprécier le génie créatif des artisans nationaux et d'autres pays à travers des œuvres et des projets de grande qualité.

Sur les stands sont exposés des machines de transformation, des tissus en raphia et en cuir issus des dérivés de bois, des objets d'art, des sacs, des meubles et de nombreux autres produits qui cadrent avec la thématique de l'événement, à savoir « *La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives* ».

Page 9



ÉDITORIAL

Anticiper

Page 2

PRESSE

8^e édition du Prix francophone de l'innovation dans les médias

Les inscriptions au titre de la huitième édition du Prix francophone de l'innovation dans les médias s'achèvent le 26 août. Organisé par

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en partenariat avec France Médias Monde et Reporters sans frontières, ce prix

est ouvert aux ressortissants de 88 Etats et gouvernements membres de l'OIF.

Page 13

ÉDITORIAL

Anticiper

Un des plus proches voisins de la République démocratique du Congo considérée comme l'épicentre mondial par l'OMS, le Congo, est appelé, comme les autres pays de la sous-région d'Afrique centrale, à tout mettre en œuvre pour anticiper et renforcer les mécanismes de surveillance dans la lutte contre le mpox dont le taux de létalité connaît un pic ces derniers temps.

Le nombre de cas enregistrés représentant à ce jour une augmentation significative par rapport à la même période en 2023 devrait interpellier les autorités sanitaires, en première ligne le ministère de la Santé, pour éviter une flambée silencieuse du virus qui à terme pourrait devenir très difficile à gérer.

L'alerte lancée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance de mobiliser 16,5 millions de dollars afin de renforcer la réponse et la lutte contre le mpox en Afrique de l'Est et australe devrait interpellier l'ensemble du continent.

Outre la réponse immédiate à apporter pour sauver des vies et enrayer la propagation du virus, les efforts de communication sur les risques et la collaboration transfrontalière, les investissements dans le renforcement global du système de santé, la continuité des services essentiels et la concentration ciblée sur les programmes qui soutiennent le bien-être de la population doit constituer une priorité pour les pouvoirs en place.

Sur la base des expériences acquises lors des épidémies de covid-19 et d'Ebola, un effort collectif est plus que jamais nécessaire. Il faut notamment donner la priorité aux plans de soutien à la lutte contre la stigmatisation et à la sensibilisation de la population aux symptômes et aux consignes dès les premiers signes liés à ce virus. Il s'agit tout à la fois de doter les structures sanitaires de l'ensemble du pays des outils essentiels pour assurer les premiers soins.

Procéder de la sorte permettra d'accroître la surveillance et le contrôle des personnes potentiellement infectées, mais surtout d'éviter une psychose à l'heure où les réseaux sociaux sont capables de balancer de fausses alertes comme c'est déjà le cas à Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Des élus locaux congolais attendus en Allemagne

Les préparatifs du voyage en octobre prochain en Allemagne d'une délégation congolaise comprenant, entre autres, deux maires et un président d'un Conseil départemental, ont fait l'objet, le 22 août à Brazzaville, des échanges entre le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et le diplomate allemand, Wolfgang Klapper.



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec l'ambassadeur d'Allemagne/Adiac

Engagée à soutenir les efforts de la République du Congo dans la mise en œuvre de la décentralisation, l'Allemagne accueillera en octobre une délégation des élus locaux. « Il s'agit d'un programme très riche et très intensif. Au niveau politique, il est prévu des rencontres avec les représentants du Sénat de la ville de Berlin, des représentants du ministère des Affaires étrangères et des industriels. Il y aura aussi des visites pratiques dans divers secteurs dont la station d'épuration des eaux usées, des sites des énergies renouvelables, surtout éoliens et solaires », a expliqué le Dr Wolfgang Klapper à sa sortie d'audience.

Lors de leur mission, les élus locaux congolais s'imprégneront de la ges-

tion financière des communautés en Allemagne. Selon l'ambassadeur, son pays a un système où les communautés ont leur autonomie et leurs propres sources financières. « Je pense que ce sera une opportunité pour le Congo d'analyser et de capitaliser sur ces acquis en les expérimentant à Brazzaville. Il est également prévu des rencontres ou des échanges sur la gestion des déchets et de l'économie circulaire qui est très développée en Allemagne, où nous gérons 60% de notre électricité sur la base des énergies renouvelables. Nous avouons qu'au Congo, le potentiel pour les énergies renouvelables serait plus grand qu'en Allemagne, parce qu'ici on peut exploiter l'énergie hydraulique, ce qui n'existe pas beaucoup

en Allemagne », a-t-il commenté.

Ce programme prévoit également des discussions concernant les jumelages entre les villes allemandes et congolaises, ainsi que le transport public. « Au début, nous allons faire un tour à travers la ville de Berlin, organiser des diners en présence des deux ambassadeurs, parce que le programme prévoit également la participation de quatre Congolais de la République démocratique du Congo. Nous espérons que ce voyage marquera le début d'une coopération sur la décentralisation avec le Congo de longue date », a conclu le Dr Wolfgang Klapper, se félicitant du niveau d'avancement des préparatifs de cette mission.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (chefe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Le Turc Aska veut accélérer la production de la centrale à gaz de Djeno

Équipée de deux turbines d'une capacité installée de 25 mégawatts (MW) chacune, la Centrale électrique de Djeno (CED) a été remise en service en novembre 2022. Alors qu'une seule turbine est en marche, la société turque Aska Enerji entend investir sur la capacité additionnelle et l'installation de nouvelles lignes de transport de l'électricité.

La filiale congolaise d'Aska Enerji Uretim est l'exploitante de la centrale de Djeno, située à la sortie Sud de Pointe-Noire, le long de la « Ligne 9 », provenant des champs pétroliers exploités par les compagnies Total Energies et Eni Congo. À en croire les prévisions officielles, le démarrage de la première turbine est censé fournir 27% d'énergie au réseau national d'électricité.

Arrivée au Congo il y a cinq ans, la compagnie Aksa Enerji a pour principale mission la transformation du gaz torché par la société pétrolière Eni Congo en énergie électrique. « Nous sommes convaincus que le Congo va devenir un grand centre gazier et énergétique en Afrique. Nous sommes très ravis de nos activités dans le pays et



aujourd'hui, nous avons discuté des opportunités de nouveaux investissements », a laissé entendre le vice-président du groupe Aska Enerji

Uretim, Serdar Nisli. À la tête d'une délégation des cadres de la compagnie, Serdar Nisli s'est entretenu, le 21 août à Brazzaville, avec les ministres

Serdar Nisli (au centre) s'adressant à la presse/Adiac des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et de l'Énergie, Emile Ouosso. Les investisseurs turcs étaient sans doute venus convaincre les autorités

congolaises de leurs capacités à poursuivre le projet CED. « Nous allons investir pour une capacité additionnelle de l'électricité, ainsi que sur les lignes de transport de l'électricité pour pouvoir l'exporter hors du Congo », a fait savoir Serdar Nisli.

Présente en Afrique, en Europe et en Asie, la compagnie Aska Enerji a été chargée de réhabiliter les deux turbines de 50 MW, puis de porter la puissance installée à 100 MW. Cette capacité de production électrique devrait, au terme de la concession d'une durée de trente ans, atteindre au moins 80% de la puissance installée. La société ambitionne également d'exporter une partie de l'électricité produite à Djeno dans les pays voisins.

Fiacre Kombo

7^e ÉDITION DE FEUX DE BRAZZA

L'apport du Sénat sollicité

Une délégation du Festival populaire et international des musiques traditionnelles « Feux de Brazza », conduite par son directeur général, Gervais Hugues Ondaye, est allé solliciter, le 22 août à Brazzaville, le soutien du président du Sénat, Pierre Ngolo, et de sa chambre dans le cadre de l'organisation de la 7^e édition prévue du 7 au 10 septembre.

Placée sur le thème « Musiques traditionnelles africaines, sources de créativité et vecteurs de l'intégration continentale », l'édition 2024 de Feux de Brazza sera organisée au sein de la mairie de Mfilou avec la participation de cinquante groupes musicaux nationaux et internationaux composés de dix artistes chacun. « Nous sommes venus non seulement porter au président du Sénat ce message sur la tenue du festival, mais aussi lui annoncer quelque chose de très particulier qui va avoir lieu pendant cette période. Il s'agit de la conférence-débat sur la diplomatie coutumière africaine au service de la paix », a expliqué le directeur de l'administration et des finances de Feux de Brazza, René Bobala.

Selon lui, l'apport de la chambre haute du Parlement est nécessaire d'autant plus qu'il s'agit d'une chambre des sages. Cette conférence-débat va être, a-t-il rappelé, animée par le Pr Kouadio de la Côte d'Ivoire, le 9 septembre, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en partenariat avec le Conseil consultatif des sages et notabilités du Congo. « Nous aurons aussi plusieurs invités, les chefs coutumiers, des notabilités qui viendront de la RDC, du Gabon, du Cameroun, de l'Égypte et autres. La réponse du président du Sénat nous a



La délégation de Feux de Brazza reçoit le président du Sénat/DR

« Nous aurons aussi plusieurs invités, les chefs coutumiers, des notabilités qui viendront de la RDC, du Gabon, du Cameroun, de l'Égypte et autres. La réponse du président du Sénat nous a réconfortée parce qu'il nous a non seulement demandé de tout mettre en œuvre pour que cela soit une grande réussite, mais a promis aussi de nous accompagner, d'être avec nous »

réconfortée parce qu'il nous a non seulement demandé de tout mettre en œuvre pour que cela soit une grande réussite, mais a promis aussi de nous accompagner, d'être avec nous », a conclu René Bobala.

Parfait Wilfried Douniama

RECHERCHE FORESTIÈRE

Des étudiants édifiés sur le système d'information géographique

L'Institut national de Recherche forestière a organisé, du 20 au 22 août à Brazzaville, un atelier de formation en système d'information géographique afin d'aider les chercheurs dans leurs travaux de recherche.

Le système d'information géographique est un système qui permet de recueillir, stocker, traiter, analyser puis mettre en forme des données géographiques. C'est un outil qui permet aux chercheurs et étudiants de gérer, de traiter les données collectées sur le terrain, a expliqué Yallo Mohamed Salisou, chercheur à l'Institut national de recherche forestière et directeur de la zone forestière de Ouesso. Ce système permet aussi de trier une base de données, a-t-il poursuivi.

Il a indiqué les différents traitements qui consistent à produire des cartes permettant d'observer le problème sur le plan spatial. Ces cartes géographiques servent également à prendre des solutions idoines aux problèmes auxquels les chercheurs et les doctorants seront confrontés.



Neuf apprenants prennent part à la première édition de formation sur les vingt programmes. Pour le chercheur Yallo Mohamed Salisou, les étudiants ont montré dès

le premier jour des insuffisances sur les nouvelles notions.

« Nous avons utilisé la méthode de proximité en les mettant en groupe en vue

des doctorants en formation/Adiac de leur permettre de présenter un projet cartographique », a-t-il dit.

Rèse Tonacia Mounkala Nt-sounga, doctorante en 2^e année de biologie à la Faculté

des sciences et techniques à l'Université Marien-Ngouabi, a témoigné l'importance de la formation qui leur a permis de résoudre le problème d'élaboration des cartes géographiques. Les étudiants avaient effectué un travail de terrain en biologie dans tous les départements du Congo sur la maladie virale du manioc. L'étude nécessitait une explication des résultats sur des cartes géographiques pour rendre utiles les données, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, elle a souligné que les difficultés rencontrées au cours de cette formation ont été au niveau de l'assimilation des concepts géographiques par des étudiants en biologie. La formation a ajouté un plus à leur cursus universitaire avec des connaissances de base sur l'utilisation des méthodes, du logiciel pour établir des cartes géographiques.

Lydie Gisèle Oko

ÉVEIL CITOYEN

Le sens de l'honneur comme valeur africaine

L'honneur est une valeur profondément enracinée dans de nombreuses cultures africaines, où il est perçu non seulement comme une qualité individuelle, mais aussi comme un reflet de la communauté à laquelle une personne appartient. Cette notion d'honneur, complexe et multifacette, façonne les relations interpersonnelles, la structure sociale et les comportements au sein de la société.

En Afrique, l'honneur n'est pas uniquement lié à l'individu, mais est souvent étroitement associé à la famille, au clan ou à la tribu. Chaque action, chaque parole, a le potentiel de renforcer ou de ternir l'honneur de la communauté. Ainsi, les individus sont souvent guidés par un sens du devoir envers leurs proches et leur collectivité, cherchant à préserver la réputation collective. Cette dynamique encourage des comportements qui favorisent la solidarité, la loyauté et le respect mutuel.

Par exemple, le respect des aînés, une norme presque universelle à travers le

continent, est un aspect crucial de l'honneur. Les aînés sont vénérés non seulement pour leur sagesse, mais aussi parce qu'ils incarnent l'histoire et l'identité de la communauté. Le fait de leur montrer du respect renforce le tissu social et témoigne de l'honneur que les jeunes portent à leurs racines.

L'honneur en Afrique est également indissociable du concept de justice. Dans de nombreuses sociétés africaines traditionnelles, la justice n'est pas simplement une question de punition, mais de rétablissement de l'harmonie et de l'équilibre au sein de la communauté. Lorsqu'une offense est commise, l'objectif est de restaurer l'honneur de toutes les parties impliquées. Les mécanismes de résolution des conflits, tels que les conseils des anciens ou les cérémonies de réconciliation, visent à rétablir l'ordre social tout en préservant l'intégrité morale des individus.

Avec la modernisation et les influences extérieures, la notion d'honneur en Afrique a évolué, s'adaptant à de nou-

velles réalités tout en conservant son essence. Si certains aspects traditionnels de l'honneur sont en déclin, d'autres persistent, intégrant des valeurs contemporaines telles que l'intégrité, la responsabilité sociale, et la transparence. Dans les contextes urbains, par exemple, l'honneur peut se manifester à travers l'engagement civique ou le respect des lois, illustrant une continuité de cette valeur malgré les changements sociétaux.

Le sens de l'honneur en Afrique, bien qu'il varie selon les régions et les cultures, demeure une valeur centrale qui guide les comportements et renforce les liens communautaires. Il est à la fois un héritage du passé et une boussole morale pour l'avenir, unissant les individus dans une quête commune pour le respect, la dignité, et l'harmonie sociale. En comprenant et en valorisant cette notion d'honneur, on peut mieux apprécier la richesse des cultures africaines et l'importance de ces valeurs dans la construction d'une société juste et cohésive.

Nancy Kiminou

FORMATION QUALIFIANTE

Le Congo relance le programme « Tree »

Au cours d'un atelier organisé le 22 août à Brazzaville, le ministre en charge de la Formation qualifiante, Hugues Ngouélondélé, a officiellement relancé le programme de formation pour le renforcement et l'autonomisation économique de la population rurale, après plusieurs mois d'arrêt.

En présence des experts et partenaires, les activités du programme qui fusionne les services des ministères de la Formation qualifiante et de l'Agriculture ont été identifiées et présentées au cours de l'atelier de relance. Le programme « Tree » qui est une méthodologie de formation pour le renforcement et l'autonomisation économique de la population rurale vise à favoriser la création de revenu et le développement local, en mettant l'accent sur le rôle des compétences et des connaissances à partir de possibilités économiques et d'emploi décent.

Après son lancement en 2019 au Congo, ce programme a été suspendu à

cause de la pandémie du coronavirus. Selon le directeur général de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Auxence Léonard Okombi, il va s'exécuter grâce à la contribution des partenaires internationaux et nationaux comme l'Organisation internationale du travail ou Owando pluriel. Ses objectifs consistent à débattre, identifier et analyser les possibilités d'emploi, de création d'entreprise et d'activités créatrices de revenu. Il s'agira aussi de déterminer les besoins de formation des bénéficiaires, d'introduire les bénéficiaires ciblés dans le monde de l'emploi et de développer les entreprises et l'esprit d'entreprise tout en établissant des formations correspondantes.



Hugues Ngouélondélé a rap-

pelé que le département ministériel dont il a la charge s'active à promouvoir des

Quelques participants à l'atelier/Adiac emplois décents tant en milieu urbain que rural.

Rude Ngoma

DISTRICT D'ENYELLÉ

Un centre pour la valorisation culturelle

Les membres de la structure dénommée Renaissance du district d'Enyellé ont officiellement rendu opérationnel, le 15 août, un espace qui vise à promouvoir la culture de cette contrée.

La Renaissance du district d'Enyellé, que dirige Symplix Parfait Gnamolende Ndemboli, est considérée par ses membres comme une idéologie. Elle veut valoriser la richesse culturelle de cette localité et de ses environs. « Les objectifs ont été atteints. La culture est la colonne vertébrale d'un peuple. La nôtre commençait à disparaître, l'on jouait sur des bidons lors des cérémonies traditionnelles. Nos repas traditionnels ne sont plus connus de nos enfants. Il fallait se retrouver autour des balafons (Moungondo) et tam-tams pour célébrer notre culture. Nous avons fait don de deux tam-tams et deux balafons aux notables et aux sages qui, à leur tour, ont imploré les mânes et les ancêtres pour la reprise des activités culturelles dans



le chef-lieu du district », a indiqué Symplix Parfait Gnamolende Ndemboli. La cérémonie s'est déroulée en présence de la po-

pulation d'Enyellé centre ainsi que des notabilités et des sages, les initiateurs de cette œuvre caritative ont concrétisé leur promesse.

La cérémonie d'inauguration du centre/DR Celle-ci vient après d'autres activités socio-culturelles organisées dans différents villages du district. « Nous sommes très

contents d'assister à cette grande fête du district. C'est un moment de retrouvailles, de partage et de renforcement des liens entre fils et filles d'Enyellé. En tout cas, c'était beau et très ambiant. Ce site nous permettra de mettre en avant ce que nous avons de particulier », s'est réjoui une habitante.

La Renaissance du district d'Enyellé prévoit lancer, prochainement, la semaine gastronomique de ce district, notamment les différents mets du terroir comme le mossabaka, le modoka, le mokwa, le kondjo, le keketé et bien d'autres. Cette structure regroupe, en effet, les filles et fils de ce district qui se situe dans la partie septentrionale du Congo, précisément dans le département de la Likouala.

R.Ng.

LIBYE

Le statu quo n'est pas viable selon les Nations unies

La représentante spéciale adjointe et responsable de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Minul) a indiqué au Conseil de sécurité que la situation dans le pays s'est « rapidement détériorée » au cours des deux derniers mois, en termes de stabilité politique, économique et sécuritaire.

Stéphanie Koury a déclaré que les « actes unilatéraux des acteurs politiques, militaires et sécuritaires libyens ont intensifié les tensions, renforcé les divisions institutionnelles et politiques, et compliqué les efforts pour une solution politique négociée ». Selon elle, « le statu quo n'est pas tenable ». La Manul s'efforce de promouvoir la désescalade et a souligné la nécessité du soutien du Conseil. Elle a ajouté qu'en l'absence de nouvelles discussions politiques menant à un gouvernement unifié et à des élections, « on peut s'attendre à une instabilité politique, financière et sécuritaire accrue, à des divisions politiques et territoriales plus profondes, et à une instabilité intérieure et régionale plus grande ». Les Libyens sont « frustrés par le statu quo et par l'impact qu'il a sur leur vie », a-t-elle relevé. Elle a ensuite décrit comment la population lutte pour retirer de l'argent des banques et pour subvenir à ses besoins quotidiens, tout en exprimant sa crainte de voir une nouvelle

guerre éclater ou des affrontements entre groupes lourdement armés.

Un pays, deux gouvernements

La Libye reste divisée entre deux administrations rivales. Le gouvernement d'unité nationale (GNU), reconnu par la communauté internationale, basé dans la ville de Tripoli, dirigé par le Premier ministre Abdul Hamid Dbeibeh, et le gouvernement de stabilité nationale (GNS), basé dans l'Est du pays. Le GNU bénéficie du soutien consultatif du Haut Conseil d'État, tandis que le gouvernement de l'Est est soutenu par la Chambre des représentants et l'Armée nationale libyenne (ANL). Selon Stéphanie Koury, les deux derniers mois ont été marqués



Stéphanie Koury

par des mesures de sécurité unilatérales de la part de l'ANL et des forces affiliées au GNU, ce qui a provoqué une mobilisation de l'autre partie. Elle a présenté le trois axes majeurs de la Minul : aider à désamorcer les tensions, préserver la stabilité et favoriser des mesures de confiance entre les principaux acteurs, ainsi que préparer des pourparlers politiques dirigés par les Libyens. « L'avancement du processus politique, tout en maintenant la stabilité, est une priorité clé pour la Manul », a-t-elle affirmé. Selon l'ambassadeur libyen Taher Al-Sunni, « la seule solution possible pour la Libye consiste à mettre fin aux divisions et à remédier à la précarité des institutions par des élections libres, transparentes et inclusives ». L'ambassadeur Kazuyuki Yamazaki du Japon, président du Comité des sanctions sur la Libye, a également informé le Conseil des activités du comité, renforçant ainsi l'urgence d'une action collective pour éviter une aggravation de la crise libyenne.

Noël Ndong

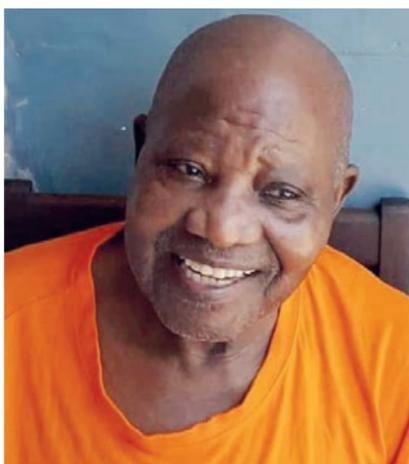
« la seule solution possible pour la Libye consiste à mettre fin aux divisions et à remédier à la précarité des institutions par des élections libres, transparentes et inclusives »

NÉCROLOGIE

Les enfants Mouanda (Christian, Destin, Silvère, Borel, Annick et Farlene) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Michel Mouanda, survenu le 19 août 2024, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°29 de la rue Konda à Ouenzé, vers l'avenue Boueta-Mbongo.

L'inhumation est prévue pour le vendredi 30 août, au cimetière privé Cité du ciel à Kintélé.



Le collectif des anciens agents des Boissons africaines de Brazzaville (BAB) informe les parents, amis et connaissances du décès de Mme Prudence Okouo Libelia, alias La Pruda, survenu le 17 août 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n° 19 de la rue Djoueké, à Poto-Poto.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

22% des médicaments sont contrefaits

Selon un rapport intitulé « Prevalence of substandard, falsified, unlicensed and unregistered medicine and its associated factors in Africa : A systematic review », environ 22% des médicaments vendus en Afrique subsaharienne sont de qualité inférieure ou falsifiés.

Le rapport est le fruit des recherches de l'Université de Bahir Dar, en Ethiopie. Sur les 7 508 échantillons de médicaments couverts, 1639 avaient échoué à au moins un test de qualité et s'étaient avérés inférieurs aux normes ou falsifiés. Le Gabon détenait la prévalence la plus faible des médicaments de qualité inférieure ou falsifiés (0,5 %), tandis que la prévalence la plus élevée provenait du Malawi (88,4 %), suivi du Ghana et du Togo (75%). Par ailleurs, les antibiotiques, les antipaludéens, les anthelminthiques et les antiprotozoaires sont les médicaments de qualité inférieure et falsifiés les plus fréquemment signalés.

La forte prévalence de ce genre de médicaments au Sud du Sahara s'explique essentiellement par la faible régulation du marché de la distribution des produits médicaux, le développement du libre-échange, l'enregistrement insuffisant, la forte demande et les normes d'importation médiocres. Pour Claudia Martinez, d'Access to Medicine Foundation, basé aux Pays Bas, ces résultats sont un problème majeur de santé publique. « Si les patients reçoivent



des médicaments de qualité inférieure ou carrément falsifiés, cela peut entraîner l'échec de leur traitement, voire des décès qui auraient pu être évités »,

« Si les patients reçoivent des médicaments de qualité inférieure ou carrément falsifiés, cela peut entraîner l'échec de leur traitement, voire des décès qui auraient pu être évités »

a-t-elle déclaré. Selon les chiffres de 2023 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, le coût humain des médicaments falsifiés et de qualité inférieure s'élèverait à 500 000 décès par an en Afrique subsaharienne. L'Organisation mondiale de la santé définit les médicaments falsifiés comme ceux dont l'identité, la composition ou la source est représentée de façon trompeuse, que ce soit délibérément ou frauduleusement. Les médicaments de qualité inférieure présentent, quant à eux, des défauts comme le sous-dosage, le surdosage ou encore l'instabilité de la substance active.

Noël Ndong

DROIT INTERNATIONAL

L'Ukraine rejoint la CPI
Les députés de la Rada, le Parlement ukrainien, ont adopté le 21 août à une large majorité le texte visant à ratifier le traité de Rome, fondateur de la Cour pénale internationale (CPI).

Au total, 281 parlementaires ont voté pour ratifier le Statut de Rome, alors qu'un minimum de 226 était requis. Un succès que savoure le pouvoir en place à Kiev. Le chef de la diplomatie, Dmytro Kouleba, s'est félicité d'une « décision historique ». Elle ouvrira « de plus grandes possibilités pour punir les Russes et renforcera l'isolement de la Russie », s'est réjoui sur Facebook la députée du parti présidentiel, Ievguénia Kravtchouk.

La présence de l'Ukraine au sein de la CPI signifie que le pays dispose d'une base juridique, indispensable pour envoyer un suspect à La Haye, où siège la juridiction. Plus globalement, Kiev participera à l'élection des procureurs, des juges, et à toutes les enquêtes de la Cour.

Toutefois, le Parlement ukrainien a pris le soin d'invoquer, le 21 août, l'article 124 du Statut de Rome. Celui-ci permet d'exempter, pendant sept ans, tout Ukrainien, civil comme militaire, de toute poursuite pour crimes de guerre par la CPI.

Après les Arméniens en 2023, l'Ukraine vient de rejoindre la CPI, devenant ainsi le 125e État membre de ce tribunal.

Durly Emilia Gankama

NIGER

Lancement de la 3^e conférence panafricaine sur la gouvernance semencière

Le ministre nigérien de l'Agriculture et de l'Élevage par intérim, le colonel Maïzama Abdoulaye, a présidé, le 21 août à Niamey, le lancement officiel de la troisième conférence panafricaine sur la gouvernance semencière.

Pendant trois jours, les représentants des 92 membres de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique vont réfléchir sur les moyens pouvant permettre d'analyser la contribution des systèmes de gouvernance semencière à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique.

Il s'agit surtout d'une opportunité offerte aux organisateurs pour renforcer des espaces de dialogue sur la gouvernance semencière entre décideurs politiques et

organisateurs pour mieux intégrer les stratégies de sécurité alimentaire.

« Face aux défis liés aux changements agricoles, une politique agricole qui protège et valorise la recherche locale, notamment dans les semences traditionnelles, est nécessaire et une dynamique dans laquelle se sont déjà engagées les autorités nationales pour une souveraineté alimentaire », a déclaré le colonel Maïzama Abdoulaye.

Aussi, a-t-il poursuivi, « dans un pays

comme le Niger, qui subit de pleins fouets les effets néfastes de changement et de variabilité climatique, la réalisation de la souveraineté alimentaire passe nécessairement par le développement d'une nouvelle variété améliorée avec pour base les connaissances endogènes et la mise en place d'un système efficace et dynamique de concertation et d'approvisionnement en semences de qualité aux agriculteurs ».

TCHAD

Les élections législatives, communales et provinciales annoncées pour le 29 décembre

Les élections législatives, provinciales et municipales auront lieu le 29 décembre prochain, a annoncé, le 20 août à la presse, le président de l'Agence nationale de gestion des élections (Ange) du Tchad, Ahmed Bartchiret.

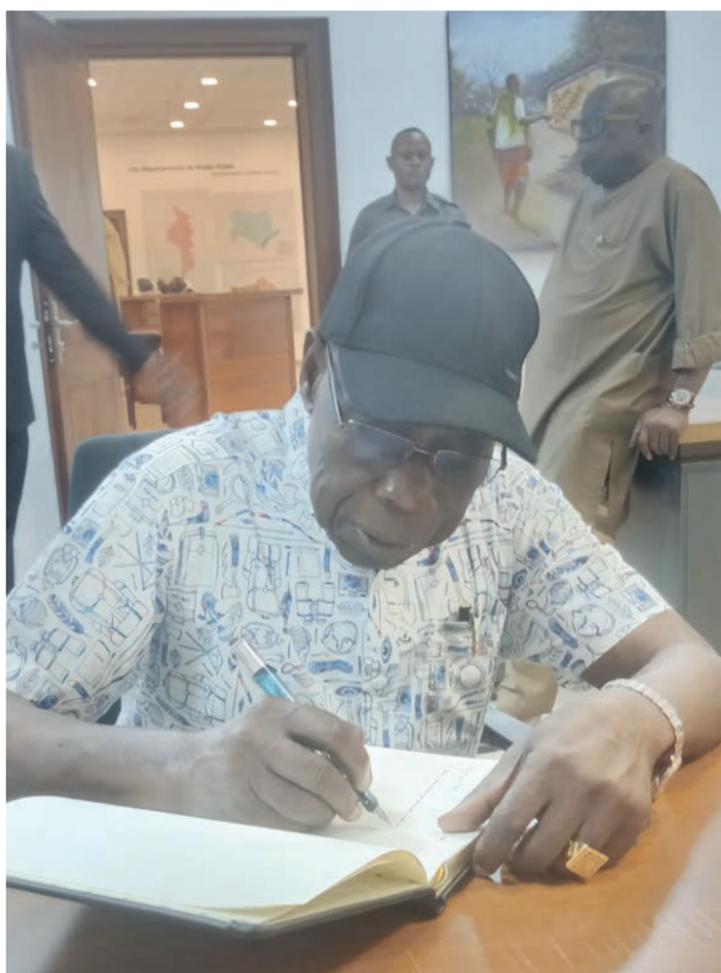
Le président de l'Ange a précisé que les raisons de coupler les élections sont parfois d'ordre temporel et matériel et qu'il serait illusoire de penser mobiliser les moyens humains, financiers, techniques et matériels pour organiser successivement ces élections séparément, les unes après les autres. Il a ajouté que le couplage des élections est la seule possibilité qui s'offre à l'Ange pour réduire les délais et les coûts.

Au regard des délais impartis pour mettre en place l'Assemblée nationale, les conseils provinciaux et municipaux, il est techniquement impossible de réaliser un nouveau recensement devant engendrer un nouveau fichier électoral, rappelle Ahmed Bartchiret. Cependant, l'Ange entend mettre à jour la cartographie électorale pour tenir compte des réajustements opérés dans l'organisation administrative du territoire, a-t-il souligné.

Le président de l'Ange invite les acteurs politiques à se préparer à ces compétitions dans le respect de la Constitution et du code électoral. Selon le chronogramme, la campagne électorale va débuter le 7 décembre et prendra fin le 27 décembre. Les résultats provisoires seront proclamés par l'Ange le 15 janvier 2025. Ceux-ci seront publiés le 3 février 2025 par la Cour suprême.

Xinhua

ARRÊT SUR IMAGE :



L'ancien président du Nigeria, M. Olusegun Obasanjo, a visité le musée kiebé kiebé à Oyo, dans le département de la Cuvette, le jeudi 22 août 2024



ANNONCE RC 74



Sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, **Denis SASSOU N'GUESSO**, le Palais des Congrès et les Tours Jumelles à Brazzaville abriteront du lundi 26 au vendredi 30 août 2024, les travaux de la 74^{ème} Session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique.

Organisée sous le thème : « **Un Monde mobilisé pour la Santé, la Santé pour Tout le Monde** », cette session sera précédée, le dimanche 25 août, d'une « Marche de la Santé » sur le trajet Mami Wata-Case de Gaulle-Mami Wata, à partir de 6 heures précises, avant les travaux en atelier qui permettront des échanges entre les professionnels de la santé et les décideurs politiques sur les grands problèmes sanitaires du continent africain sans oublier l'élection du nouveau directeur régional de l'OMS pour l'Afrique.

-Bienvenue aux participants à la 74^{ème} Session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique !

-Vive l'Organisation Mondiale de la Santé !

-Vive la République du Congo.

2^e ÉDITION DE LA FIAC

Des artisans de l'arrière-pays porteurs de projets innovants

Des matériaux artisanaux de construction d'habitations flottantes pour résorber les problèmes d'inondation aux machines de transformation des produits agricoles, tous « made in Congo », les artisans venus de l'hinterland affichent des œuvres et des projets novateurs à la deuxième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac) qui se tient à Brazzaville.

Les œuvres et projets innovants que les artisans venus de l'arrière-pays présentent à la Fiac cadrent bien avec le thème de cette deuxième édition qui suit son cours : « *La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains : défis et perspectives* ».

Venue du district de Mindouli, dans le département du Pool, l'association artisanale "Ma Mpungu" se met en évidence à la Fiac. Sous le pavillon qui lui est dédié, elle affiche des équipements fabriqués au Congo pour le développement des activités agropastorales et agroalimentaires.

Il s'agit, entre autres, des broyeurs à végétaux pour la fabrication du compost qui est un mélange d'ingrédients utilisés comme engrais en vue d'améliorer les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols nécessaires à l'agriculture. Les pétrisseurs de manioc et les égreneuses de maïs allongent la liste des équipements fabriqués par cette association artisanale.

Pour le département de la Likouala, l'artisan Christophe Mambongo attire l'attention



Des machines fabriquées par des artisans de l'arrière-pays/Adiac

des visiteurs de la foire avec des tissus en cuir faits à base des produits dérivés du bois, utilisables tant pour la confec-

tion des habits que pour la fabrication des meubles, notamment des fauteuils.

Par ailleurs, en matière de

lutte contre les inondations, cet artisan a fabriqué des matériaux de construction des habitations flottantes.

« Nous ne sommes pas obligés d'attendre que les choses viennent de l'extérieur. Pour aider le gouvernement à résoudre les problèmes liés aux logements des victimes des inondations, ces matériaux peuvent être utilisés dans la construction des maisons flottantes »

« *Nous ne sommes pas obligés d'attendre que les choses viennent de l'extérieur. Pour aider le gouvernement à résoudre les problèmes liés aux logements des victimes des inondations, ces matériaux peuvent être utilisés dans la construction des maisons flottantes* », a indiqué Christophe Mambongo. Il a appelé les pouvoirs publics à apporter un appui conséquent aux artisans qui, a-t-il souligné, ont des projets créateurs de richesse et d'emplois.

Jean Bruno Massouanga, artisan en provenance du département de la Lékoumou, a, quant à lui, apporté pour cette Fiac nombre d'œuvres artisanales dont des lampes en liane. Il voit dans cette deuxième édition une grande occasion de nouer des partenariats avec des artisans venus de plusieurs autres pays. « *Les artisans africains doivent s'unir davantage pour la réalisation de grands projets qui peuvent aider le continent en matière de développement économique* », a-t-il déclaré.

Rominique Makaya



saris Congo

Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre du Congo

fait peau **neuve** 

La **SARIS CONGO** fait peau neuve en adaptant son identité visuelle aux couleurs du **groupe Somdia**, force agro-industrielle du **groupe CASTEL**. C'est avec cette identité renouvelée qu'elle continuera de prendre soin de ses **consommateurs, clients, partenaires commerciaux et autres parties prenantes.**

somdia
Grandir ensemble

EPIDÉMIE DE MPOX

Les premières doses de vaccins attendues la semaine prochaine

La République démocratique du Congo (RDC) espère recevoir les premières doses de vaccins contre l'épidémie de mpxo la semaine prochaine. Pays le touché en Afrique centrale, elle a enregistré 16 700 cas avec un peu plus de 570 personnes décédées depuis le début de l'année. Elle compte vacciner 4 millions de personnes dont 3,5 millions d'enfants.

« Nous avons deux pays essentiellement qui nous ont promis des vaccins. Le premier, c'est le Japon et le second, ce sont les Etats-Unis d'Amérique », a indiqué le ministre de la Santé de la RDC, Samuel-Roger Kamba, lors d'une conférence de presse.

En effet, les États-Unis ont promis 50 000 doses, tandis que le Japon a signé avec les autorités congolaises pour 3,5 millions de doses, uniquement pour les enfants. « J'espère que la semaine prochaine, on pourrait déjà voir arriver les vaccins (...) Notre plan stratégique de réponse à la vaccination est déjà prêt, nous attendons juste que les vaccins arrivent », a souligné le ministre. La maladie, a-t-il ajouté, « touche de plus en plus de jeunes. Beaucoup d'enfants de moins de 15 ans sont touchés ». L'épidémie est caractérisée par un virus plus contagieux



Le centre de traitement de mpxo et d'isolement des malades de l'hôpital général de Nyiragongo, dans le Nord de Goma, dans l'Est de la RDC/DR

et dangereux, avec un taux de mortalité estimé à 3,6 %. La RDC est le foyer et l'épicentre de la flambée épidémique actuelle dont la pro-

pagation d'une souche plus dangereuse du virus suscite une inquiétude croissante en Afrique centrale et au-delà.

A l'origine, le mpxo est une zoonose, c'est-à-dire une maladie virale qui se propage de l'animal à l'homme mais se transmet aussi via

un contact physique étroit entre humains. Or, la transmission de la nouvelle souche, le clade 1b, se fait désormais presque exclusivement d'humain à humain à l'occasion de rapports sexuels et de contacts cutanés avec des malades ou des surfaces infectées. La maladie provoque de la fièvre, des douleurs musculaires et des lésions cutanées.

La recrudescence de la variole en RDC, qui touche aussi le Burundi, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda, a poussé l'agence de santé publique panafricaine, le CDC Africa, à déclencher, le 13 août, son plus haut degré d'alerte continentale, suivie le lendemain par l'Organisation mondiale de la santé avec une urgence de santé publique de portée internationale après la découverte d'un cas en Suède, puis au Pakistan et aux Philippines.

Durly Emilia Gankama

« La maladie touche de plus en plus de jeunes. Beaucoup d'enfants de moins de 15 ans sont touchés »

L'Unicef à la recherche de 16,5 millions de dollars pour la lutte contre la maladie

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé, le 22 août, un appel de fonds de 16,5 millions de dollars pour renforcer la réponse et la lutte contre le mpxo en Afrique de l'Est et australe.

La directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, Etleva Kadilli, a déclaré dans un communiqué publié à Nairobi, capitale du Kenya, que la nouvelle souche de la maladie constituait une menace sérieuse pour les enfants et les familles vulnérables.

Les enfants et les communautés vulnérables sont au bord d'une épidémie du mpxo en expansion dans la région, puisque 200 cas confirmés ont été détectés au Burundi, au Rwanda, en Ouganda, au Kenya et en Afrique du Sud, précise le communiqué.

« Outre la réponse immédiate pour sauver des vies, les efforts de communication sur les risques et la collaboration transfrontalière, les

investissements dans le renforcement global du système de santé, la continuité des services essentiels et la concentration ciblée sur les programmes qui soutiennent le bien-être général de l'enfant doivent être prioritaires », a déclaré Etleva Kadilli.

L'agence onusienne a mis en garde contre l'appari-

tion de nouvelles urgences de santé publique alors que les communautés sont aux prises avec d'autres crises. Elle a indiqué que la nouvelle variante du virus mpxo (clade 1b) avait été détectée dans tous les pays touchés, à l'exception de l'Afrique du Sud, ce qui suscite des inquiétudes en raison de son potentiel de transmission plus large à

travers les groupes d'âge, en particulier les jeunes enfants.

Selon l'Unicef, le Burundi a jusqu'à présent confirmé plus de 170 cas de mpxo dans 26 des 49 districts du pays. Les enfants et les adolescents de moins de 20 ans représentent près de 60% des cas détectés, les enfants de moins de 5 ans représentant 21% des cas.

L'agence des Nations unies a également mis en garde contre l'impact secondaire de l'épidémie sur les enfants et les adolescents, notamment la stigmatisation, la discrimination et les perturbations de la scolarité et de l'apprentissage. « Sur la base des expériences acquises lors des réponses aux épidémies de VIH, de covid-19 et d'Ebola, il faut un effort collectif pour donner la priorité aux plans de soutien aux survivants, à la lutte contre la stigmatisation et à la facilitation de la continuité des services sociaux de base, en particulier l'apprentissage et la réintégration des enfants à l'école et dans la communauté », a souligné l'Unicef.

Xinhua

« Sur la base des expériences acquises lors des réponses aux épidémies de VIH, de covid-19 et d'Ebola, il faut un effort collectif pour donner la priorité aux plans de soutien aux survivants, à la lutte contre la stigmatisation et à la facilitation de la continuité des services sociaux de base, en particulier l'apprentissage et la réintégration des enfants à l'école et dans la communauté »

BOXE

Les dirigeants du COC accusés de détournement de la bourse offerte à Marcelat Sakobi

Il y a eu un scandale au sein du Comité olympique congolais (COC), a-t-on appris. En fait, les dirigeants de l'organe national de l'olympisme se partageraient la somme de la bourse de la boxeuse Marcelat Sakobi, éliminée au premier tour des récents Jeux Olympiques à Paris, en France.

La dénonciation émane du ma-

«Le Comité international olympique envoyait à Marcelat Sakobi 10 000 dollars américains chaque trimestre pendant deux ans, soit un total de 80 000 dollars pour les huit trimestres. Et dans les 10 000 dollars, il y avait une partie pour sa vie, une autre pour la location d'un camp d'entraînement afin de lui permettre de bien peaufiner sa préparation, et enfin une troisième partie pour les soins de santé»



La boxeuse congolaise Marcelat Sakobi

nager de la boxeuse, l'opérateur sportif Godefroid Mwamba. «Le Comité international olympique envoyait à Marcelat Sakobi 10 000 dollars américains chaque trimestre pendant deux ans, soit un total de 80 000 dollars pour les huit trimestres. Et dans les 10 000 dollars, il y avait une partie pour sa vie, une autre pour la location d'un camp d'entraînement afin de lui permettre de bien peaufiner sa préparation, et enfin une troisième partie pour les soins de santé», a-t-il révélé.

Il a poursuivi que «Le COC remettait à la dernière que 1 500 dollars pendant trois trimestres sur les huit. A l'arrivée, la championne du Congo et d'Afrique avait perçu moins de 5 000 dollars sur les 80 000».

L'affaire fait jaser dans le milieu du sport national où l'argent a très souvent été le nerf de la guerre. L'opinion attend la réaction du COC suite à ces accusations.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 0013/SC/24/MAEP/UGP-PAJE



POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES CHÂÎNES DE VALEUR CIBLES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE)

1) La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjointre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entreprenariat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décentes et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour le recrutement d'un consultant national pour faire l'état des lieux des chaînes de valeur agroalimentaires cibles du Projet (manioc, maïs, banane, papaye, ananas, maraichage, moringa, aliment de bétail).

4) Les prestations confiées au consultant consisteront à : (i) Faire une cartographie des principaux acteurs en amont et en aval des chaînes de valeur cibles (vendeurs d'intrants, prestataires de services, producteurs, groupes de producteurs, transformateurs, négociants, transporteurs, distributeurs et consommateurs, etc.); (ii) Dresser la carte des flux de produits depuis la production jusqu'au commerce/consommation. Représenter également la distribution de la valeur (structure des coûts si possible) le long de la chaîne; (iii) Mener une analyse sensible au genre en rapport avec la chaîne de valeur ciblée et identifier les possibilités d'accroître la contribution et l'autonomisation des femmes et des jeunes; (iv) Évaluer l'environnement politique et institutionnel pour le développement de la chaîne de valeur au Congo, y compris la disponibilité de l'infrastructure, du financement et de l'assistance technique. Identifier les opportunités de réformes politiques et institutionnelles qui favoriseront la croissance de la chaîne de valeur (v) Identifier et rechercher des données relatives à l'opportunité de la demande pour les chaînes de valeur identifiées; (vi) Identifier les défis de la chaîne de valeur et plus particulièrement des petits exploitants agricoles et des organisations paysannes (vii) Identifier les opportunités de valorisation et d'amélioration des chaînes de valeur, y compris le développement de nouveaux produits et services, et l'adoption de nouvelles technologies et pratiques. Ceci en tenant compte de la demande réelle et potentielle des marchés (locaux, d'exportation, etc.), (viii) Identifier les opportunités de liens avec les marchés en tenant compte de la contribution du secteur privé (ONG, grandes sociétés agro-industrielles, institutions financières, etc.) et (ix). Développer une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) pour les chaînes de valeur ciblées.

5) L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (CV, diplômes et certificats).

6) La sélection des candidats portera sur les critères suivants :

Critères	Points
Être titulaire au moins d'un diplôme de l'enseignement supérieur équivalent au Master (BAC+5) en économie, agronomie/ Développement rural ou tout autre domaine équivalent	= 20 pts
Disposer d'une expérience pratique de travail de (10) ans minima dans la conduite des études générales et celles du secteur agricole ou agroalimentaires en particulier	= 25 pts
Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires au Congo ou à ailleurs	= 30 pts
Avoir une bonne connaissance du secteur agricole congolais	= 10 pts
Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse	= 10 pts
Avoir une bonne maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint).	= 5 pts
TOTAL	= 100 pts

7) Pour être qualifié, le candidat doit obtenir au moins 70 points. En cas d'égalité,

les candidats seront départagés sur la base du critère 3 portant sur le nombre des missions similaires réalisées.

8) Les candidats intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission sous la forme d'un curriculum vitae (CV) avec les documents (Diplômes et certificats) prouvant son expérience et sa qualification. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels (SCI) décrite dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA, accessible sur le site Web du FIDA à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode est basée sur la comparaison des CV des consultants. Les entrevues ne seront pas menées dans le cadre du processus de sélection. Seul le consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et financière.

9) Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants :

-Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le consultant et adressée au Coordonnateur National du PAJE;

-Un curriculum vitae détaillé présentant les qualifications et l'expérience du consultant ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats justifiant les références et les expériences du consultant.

10) Nous attirons l'attention des candidats sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

11) Le consultant ne doit pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Le candidat présentant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible sera disqualifié, sauf autorisation contraire expresse du Fonds. Le consultant est considéré comme étant en conflit d'intérêts s'il a : a) une relation qui lui fournit des informations indues ou non divulguées sur le processus de sélection et l'exécution du contrat ou une influence sur celle-ci, b) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un membre du conseil d'administration du client ou son personnel, le Fonds ou son personnel.

12) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 09 septembre 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 013 / SC/24/MAEP/UGP-PAJE : « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES CHÂÎNES DE VALEUR CIBLES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) ».

13) Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : secretariat@maep-paje.cg

14) Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Fait à Brazzaville,

**Le Coordonnateur National,
Gatien Ulrich MASSENGO**

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

APPEL À CANDIDATURES

L'OIF soutient les initiatives des médias

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en collaboration avec France Médias Monde et Reporters sans frontières, lance la huitième édition du Prix francophone de l'innovation dans les médias dont les inscriptions prennent fin le 26 août.

Les organisateurs du Prix invitent toutes les initiatives médiatiques (radio, télévision, presse écrite, organisations de la société civile et nouveaux médias) des 88 Etats et gouvernements membres de la Francophonie à y prendre part. Pour ce faire, le candidat doit remplir et signer le formulaire d'inscription disponible sur le site de l'OIF.

Il doit transmettre des éléments qui évaluent sa crédibilité et sa viabilité, à savoir les derniers rapports d'activité annuel et financier, le curriculum vitae, la copie de la carte d'accréditation si applicable. Il doit aussi joindre à son dossier tout élément qui permet d'illustrer l'initiative dont il se réclame.

Aussi, fournir la transmission d'un minimum de trois contenus et productions (vidéo, audio, écrite ou de toute autre nature) réalisées ou diffusées sur la période de 2022 et 2024. Pour plus des détails, lire le règlement du Prix et consignes pour remplir le dossier de candidature sur le site.

L'envoi se fait aux adresses suivantes : cyril.ntone@francophonie.org et shamine.dolne@francophonie.org. Les dossiers de candidature et leurs annexes doivent être transmis au plus tard le 26 août.

Les initiatives médiatiques des candidats seront choisies à base des critères de sélection, la capacité ou la volonté d'un média à : développer un projet éditorial innovant tant du point de vue du format, des supports que des sujets traités. Elles doivent apporter une couverture innovante de l'information, afin d'atteindre notamment les publics plus jeunes, au service d'un meilleur accès à la connaissance des enjeux actuels ;

Ces initiatives doivent répondre aux nouveaux usages des médias en tenant compte de l'interactivité, de la mobilité des usagers, de l'accessibilité des contenus et de la place prépondérante des réseaux sociaux; bâtir des synergies entre des métiers, des compétences et des profils liés aux nouvelles



technologies de l'information et de la communication ; établir des partenariats innovants et viables du point de vue économique.

Celles-ci doivent construire un modèle économique innovant répondant aux besoins et aux contraintes des usagers des médias, notamment aux enjeux de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des femmes et des jeunes ; établir un modèle original d'élaboration des contenus en tant que mode innovant d'organisation (exemple : médias contributifs) au bénéfice de la qualité de l'information

des publics mais également de leur participation au média ; utiliser des logiciels libres et/ou des logiciels à code ouvert dans le cas d'une activité principalement numérique.

Les candidats doivent communiquer leurs contenus en langue française. Les initiatives peuvent, en complément de l'usage du français, produire des contenus en langues locales. Elles doivent être indépendantes de tout parti politique et de toute association professionnelle, proposent des contenus reflétant une démarche collaborative

et inclusive. Ne pas porter atteinte au respect de la dignité humaine ou inciter à la discrimination, la haine, ou la violence pour des raisons de prétendue race, d'ethnie, de sexe, et d'orientation sexuelle, de nationalité, de religion ou de conception philosophique, de handicap, d'âge ou tendant à la négation de toute forme de génocide ou de violation massive des droits de l'homme.

Des récompenses seront attribuées respectivement aux trois gagnants : le premier recevra 15 000 euros, le deuxième bénéficiera de 10 000 euros et le troisième aura 5 000 euros. Le prix sera remis en marge du sommet de la francophonie qui sera célébré en début octobre sur le thème « Créer, innover et entreprendre en français ». Celui-ci vise à soutenir et encourager plusieurs types d'innovations, notamment l'innovation éditoriale ; l'innovation dans les usages et l'innovation entrepreneuriale.

Rosalie Tsiankolela Bindika

QUIBDÓ FILM FESTIVAL 2024

« Attente » en sélection officielle

Réalisé par la Congolaise Divana Cate Radiamick, « Attente » fait partie des films retenus dans la catégorie long métrage de l'édition 2024 du « Quibdó Africa film festival » qui se déroulera du 14 au 18 septembre, en Colombie.

Long métrage d'environ 1h 50 min sorti en 2020, « Attente » signe la maturité dans le septième art de la réalisatrice Divana Cate Radiamick. Cette fiction est l'histoire de Sandra, une jeune congolaise de la trentaine qui, suite au départ précipité de son fiancé en France pour une meilleure vie, fait le vœu de l'attendre contre vents et marées. Damnée à se battre contre ses parents, son entourage, la société, tous contre son choix, Sandra doit trouver une échappatoire.

Et pour se libérer de la pression, elle emménage dans une banlieue exposée à la pauvreté, à la violence et pleine d'autres surprises des quartiers défavorisés. Elle fera la rencontre de Ben, Rufin et grand-père qui, comme elle, sont chacun en attente de quelque chose ou de quelqu'un. Sandra se verra embarquée dans un conflit ambigu sans issue.

Dans cette catégorie long métrage, « Attente » est en sélection

officielle avec d'autres œuvres, à l'instar de « Goodbye Julia » de Mohamed Kordofani ; « Hand the anging tree » de Perivi John Katjavivi ; « Esto se calentó » de Carlos Gabriel Vergara ; « Backstage » d' Afef Ben Mahmoud...

Cette sélection du film « Attente » au Quibdó Africa film festival 2024 fait suite à d'autres sélections dont bénéficie ce film depuis quelques temps, notamment au festival de cinéma des monts Kabyè au Togo ; une nomination aux Sotigui awards 2024, etc.

A propos du festival

La ville de Quibdó, en Colombie, accueillera du 14 au 18 septembre la sixième édition du Festival du film africain, un événement cinématographique majeur qui se tiendra sur le thème « Imaginer l'imaginaire ». Cette édition se veut une exploration de l'espace unique, convergent et dynamique du cinéma africain et de sa diaspora. En effet, au-delà

des projections de films, ce festival ambitionne d'offrir aux participants une expérience culturelle complète comprenant des ateliers, des conférences et des expositions artistiques.

« C'est une odyssée qui traverse les royaumes de l'inconnu, voyage dans le temps, du passé au présent et dans le futur. Cet événement ne se limite pas à présenter des films ; il s'agit d'explorer un espace qui incarne à la fois la mémoire et la représentation, un espace qui nous invite à réfléchir à notre histoire et aux innombrables façons dont nous avons évolué. Le festival 2024 devra être une grande assemblée de cinéastes afro d'avant-garde, représentant un mouvement artistique et culturel dynamique qui réinvente avec audace de nouvelles identités en fusionnant art et fantaisie historique », ont indiqué les organisateurs.

Le concept de cinéma « afrodisruptif » sera donc au cœur de



l'événement cette année. Comme le stipulent les organisateurs, ce genre est censé surprendre et défier, être puissant, percutant et troublant. « Il vise à perturber la tranquillité du statu quo, à le bouleverser et à le revigorer.

Ce concept artistique révolutionnaire couvre 360 degrés et propose un réexamen critique et une réinterprétation des traditions et des récits africains », précisent-ils.

Merveille Jessica Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL DE RUGBY À 7

Taureau et Stade brazzavillois disputent la finale chez les dames

La finale du championnat national de rugby à 7 des dames opposera, ce samedi, le Taureau au Stade brazzavillois.

Chez les messieurs, le Stade brazzavillois a remporté, le 17 août au stade annexe d'Alphonse- Massamba-Débat, la compétition en s'imposant devant le Taureau à la prolongation, 19-12, par un essai de mort subite marqué par Alvine Mbemba.

La compétition organisée par la Fédération congolaise de rugby (Fécorug) s'est déroulée en trois étapes de deux tournois éliminatoires (Brazza et Ponton Seven). Les quatre premières équipes issues de ces éliminatoires ont été qualifiées pour la phase finale chez les messieurs et trois chez les dames.

La Fécorug que dirige Elbe Biscaye Bidié s'est félicitée de la participation des écoles de rugby et des centres de formation qui ont livré des matches de démonstration en marge de cette compétition. « Nous préparons les jeunes pour la re-

lève de demain. Le but étant d'avoir une équipe jeune efficace devant participer aux prochains Jeux africains, aux Jeux olympiques de la jeunesse au Sénégal et aux Jeux olympiques de Los Angeles », a indiqué Aziz Vincent Niambi Malalou, directeur technique national (DTN).

La fédération croit en l'avenir du rugby congolais. Le projet ADO rugby 2024 qu'elle a mis en place grâce au soutien de la Solidarité olympique et World Rugby s'inscrit dans cet objectif : avoir une équipe nationale compétitive. Grâce à cette politique, plus de 600 enfants ont été formés et pratiquent le rugby dans les différentes localités du pays. Elle a, par ailleurs, sollicité l'accompagnement du ministère des Sports pour lui permettre de mener à bien ses activités.

« Le rugby congolais fait partie des sports qui ne



reçoivent pas l'accompagnement du ministère des Sports. Nous souhaitons que la tutelle nous donne un coup de main à partir de la nouvelle olympiade pour organiser et vulgariser le rug-

by. Ce n'est pas facile avec les maigres moyens dont nous disposons. Déplacer les clubs qui viennent de l'extérieur, assurer leur prise en charge...c'est coûteux », a précisé le DTN. Il a souhaité

Un match de rugby à 7 des dames Adiac que les clubs de Pointe-Noire qui ont occupé les dernières places dans cette compétition travaillent davantage pour venir à la hauteur des Brazzavillois dans le rugby à 7 qui est un sport olympique.

James Golden Eloué

VIVRE LA RENTRÉE NDÉLETIVE AVEC :



Scannez le code pour rejoindre notre communauté



ACHAT EN LIGNE

KHEKHE_SHOP

VENTES EN LIGNE CONGO

Ventes des articles en ligne comme : chaussettes de marques, sandales et bien d'autres.

Disponible sur :

Facebook Instagram Tik_tok

WhatsApp business : +242 06 911 11 03

NÉCROLOGIE

Messieurs Marcel Koumba, Auguste Ibovi, Guy Léon Ibovi et Mme Jeanne Ibovi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, Lionel Emmanuel Koumba, en service à la clinique Guenin, survenu le 17 août à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°22 de la rue Mboui, derrière le Comus de Moukondo, avenue des pylônes (3^e pylône). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

AGRICULTURE

L'ancien président du Nigeria visite les sites agro-pastoraux à Oyo

En séjour de travail à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président Denis Sassou N'Guesso a fait visiter, le 22 août, différents sites de ses activités agropastorales à son hôte, Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, lui-même fermier qui fait fortune dans l'agriculture.

La visite a débuté au niveau des installations de la laiterie de l'Alima, notamment l'unité de production de lait de vache et de fromage avant de se poursuivre au ranch où se pratique l'élevage bovin de 1436 têtes, sur une superficie de 1991 hectares. Ici, le croisement des races de ces espèces se fait dans l'objectif de produire une race tropicale améliorée. A ce jour, le nombre de bêtes issues des croisements de taureaux producteurs avec des vaches est de 2350. Le président Denis Sassou N'Guesso et Olusegun Obasanjo se sont fait une idée de l'élevage des autruches qui se pratique dans un autre ranch à travers son



Le président Denis Sassou N'Guesso et Olusegun Obasanjo visitant les activités agropastorales/DR

unité d'éclosion des œufs de cette volaille très prisée sur le marché. A l'abattoir Bon bœuf, les deux personnalités ont parcouru quelques compartiments de l'usine ainsi que le circuit de production de la viande de bœuf. Puis, cap sur la zone agricole de Mboobo où sont cultivés les palmiers à huile, le maïs et bien d'autres produits. Visiblement, le président Denis Sassou N'Guesso et Olusegun Obasanjo mettent un accent particulier sur l'agriculture, l'une des épines dorsales du développement des économies, de la création de richesse et d'emplois qui mène droit à l'autosuffisance alimentaire.

Rominique Makaya

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CFCO acquiert quatre nouvelles locomotives

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a assisté, le 22 août à Pointe-Noire, à l'opération de dédouanement, manutention et mise sur rail de quatre locomotives par les équipes d'Africa global logistics Congo (AGL Congo), en présence de leur directeur régional, Christophe Pujalte.

Les nouvelles locomotives de 68.5 tonnes, 16.9m de long, 2.8m de large et 4.20m de hauteur disposent chacune d'une puissance de traction de 1200 CV. Importées de la Belgique, elles permettent au Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) de renforcer sa capacité opérationnelle en matière de transport ferroviaire intra villes des personnes et des biens le long de son réseau de 885 km sur ses trois tronçons, à savoir Pointe-Noire/Brazzaville (512km), Mont-Bello à Mbinda (285km) et le tracé de Bilinga-Dolisie, long de 91km. « Notre ambition est de continuer à investir dans l'acquisition des locomotives pour revaloriser le transport ferroviaire. Ces quatre locomotives viennent accroître notre parc, augmentant ainsi nos capacités », a déclaré Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la



La mise sur rail des locomotives après l'opération de manutention/DR

Marine marchande au terme de l'opération. Après le traitement des formalités douanières ayant permis une mise à disposition rapide des engins au client

CFCO par les équipes d'AGL Congo grâce à leur expertise, le directeur régional de cette société, Christophe Pujalte, a indiqué : « Nous mettons à profit notre expertise logis-

tique pour accompagner la croissance économique et le développement du corridor ferroviaire Pointe-Noire/Brazzaville. La manutention réussie de ces quatre loco-

tives devrait permettre au CFCO la mise en œuvre de ses ambitions, notamment redynamiser le transport des passagers et des marchandises entre les deux plus grandes villes du pays ».

Acteur logistique multimodal (portuaire, maritime, logistique et ferroviaire) de référence au Congo, AGL conçoit des solutions sur mesure pour ses clients dans le respect des normes de sécurité internationales.

Guy-Gervais Kitina

« Notre ambition est de continuer à investir dans l'acquisition des locomotives pour revaloriser le transport ferroviaire. Ces quatre locomotives viennent accroître notre parc, augmentant ainsi nos capacités »